IMAGERIE NOUVELLE

HISTOIRE DE FRANCE

FEUILLE N° 4

PÉPIN D'HÉRISTAL mourut en 714 ; son fils CHARLES MARTEL se mit à la tête des Austrasiens, battit les Neustriens révoltés à Amblef, à Vincy et à Soissons, leur imposa pour roi CLOTAIRE IV à la place de CHILPÉRIC II, qui était en fuite. Il restait lui-même maire du palais de Neustrie.

CLOTAIRE IV étant mort, CHARLES MARTEL consentit à reconnaître CHILPÉRIC II (719) qui lui avait été livré, comme roi de Neustrie. Mais il garda la charge de maire du palais, et de la sorte exerça sur tout le royaume la puissance que son père avait fondée.

CHILPÉRIC II, mort en 720, fut remplacé par THIERRY IV (720-737). Les Sarrazins venus d'Asie, d'Afrique et d'Espagne avaient envahi la France et soumis tout le midi. CHARLES les écrasa à Poitiers (732) ; il en tua 375,000, d'où son surnom de MARTEL ou MARTEAU. La France et la civilisation chrétienne étaient sauvées.

CHARLES MARTEL poursuivit ses conquêtes et soumit le sud de la France. Il se préparait à attaquer les Lombards, quand il mourut en 742. Il laissait le pouvoir à ses deux fils, PÉPIN, qui fut surnommé LE BREF, c'est-à-dire LE PETIT, et CARLOMAN. THIERRY IV n'avait pas eu de successeur.

PÉPIN et CARLOMAN réprimèrent les Aquitains révoltés sous HUNALD et les Allemands révoltés sous TASSILLON, duc de Bavière ; puis ils firent couronner roi CHILPÉRIC III, fils de CHILPÉRIC II. Mais CARLOMAN, abandonnant ses droits à son frère, se fit moine au Mont-Cassin en Italie.

PÉPIN, resté seul maître, réunit à Soissons les grands et les évêques, et leur soumit son dessein de prendre la couronne. Le pape Zacharie consulté répondit qu'il était meilleur en effet de donner le titre de Roi à celui qui en exerçait l'autorité. CHILPÉRIC III fut donc déposé et relégué au monastère de Sithieu.

Saint Boniface, apôtre de la Germanie, évêque de Mayence, vint, par ordre du Pape à Soissons, sacrer roi PÉPIN (752). Une même cérémonie fut recommencée à Saint-Denys, deux ans plus tard, pour le Roi et ses deux fils, par le Pape ETIENNE II venu en France. Les Francs jurèrent de n'élire jamais pour roi qu'un descendant de PÉPIN.

Le roi PÉPIN fit la guerre à VAÏFRE, duc d'Aquitaine, et aux Sarrazins de la Septimanie. Le Pape ETIENNE II, vint solliciter sa protection contre les Lombards ; PÉPIN passa deux fois les Alpes, fit ASTOLPHE prisonnier dans Pavie, donna au Pape une partie de ses états et fonda ainsi le pouvoir temporel de l'Eglise (755).

PÉPIN LE BREF avait été le premier roi de la seconde race dite des Carlovingiens. Il mourut en 768, laissant deux fils, CARLOMAN et CHARLES que l'on a appelé CHARLEMAGNE, c'est-à-dire CHARLES LE GRAND. La mort de CARLOMAN ne tarda pas à laisser tout le pouvoir à CHARLES.

CHARLEMAGNE fut un guerrier civilisateur. Il lutta contre tous les barbares du nord et de l'est, mais surtout contre les Saxons, païens et féroces. Il ne les soumit qu'au bout de 33 ans et après cinq révoltes. Il brisa leur idole Irmensul, et leur envoya des missionnaires. VITIKIND, leur chef héroïque, demanda le baptême en 785, et demeura l'ami du vainqueur.

CHARLEMAGNE voulait aussi chasser les Arabes de l'Europe ; il conduisit en Espagne une armée formidable. Au retour, son arrière-garde fut surprise dans les Pyrénées, au défilé de Roncevaux. Là périt son neveu ROLAND, dont l'épée s'appelait Durandal, et dont le cor d'ivoire, dit la légende, s'entendait à quinze lieues.

CHARLEMAGNE battit les Lombards qui attaquaient sans cesse le Pape, et s'empara de DIDIER leur roi. L'an 800, s'étant rendu à Rome, comme il priait au tombeau des Apôtres, le jour de Noël, le Pape LEON III lui plaça sur la tête la couronne impériale, aux applaudissements de tout le peuple.

CHARLEMAGNE fut aussi un législateur de génie. Ses lois, appelées capitulaires, étaient rédigées dans les assemblées des nobles et des évêques ; des envoyés parcouraient les provinces de son vaste empire pour les faire exécuter. Il fit fleurir les lettres, fonda des écoles. Il mourut le 28 janvier 814, après 46 ans de règne.

Son fils LOUIS I, dit LE DÉBONNAIRE, fut proclamé Empereur. Pour prévenir les luttes dans un Empire formé de races si diverses, il le partagea, en 817, entre ses trois fils : PEPIN eut l'Aquitaine, LOUIS, la Germanie et LOTHAIRE, l'aîné, qui était associé à l'Empire, eut l'Italie et la Gaule.

Son neveu BERNARD protesta contre le partage et se déclara indépendant en Italie. Vaincu et condamné à avoir les yeux brûlés, il mourut dans cet atroce supplice. Poursuivi par le remords, l'Empereur confessa sa faute et se soumit à une pénitence publique à l'assemblée d'Attigny (822).

Il accorda à CHARLES, fils de sa seconde femme JUDITH DE BAVIÈRE, et qui devait lui succéder sous le nom de CHARLES LE CHAUVE, le royaume d'Alémanie. Ses autres fils se soulevèrent. Le faible Empereur fut déposé et rétabli à plusieurs reprises.

M. VAGNÉ, Imprimeur-Éditeur à Pont-à-Mousson

http://www.digibib.tu-bs.de/?docid=00000478